



PROJET BASSMA EMPOWERING WOMEN

TERMES DE RÉFÉRENCE

Recrutement d'un ingénieur en génie civil

Diagnostic technique des locaux des coopératives bénéficiaires en matière de construction, électricité, eau, assainissement et aménagement

Document	Termes de Référence – Ingénieur Génie Civil
Projet	BASSMA Empowering Women
Structure	Association Al Mobadara
Zone d'intervention	Al haouz et chichaoua
Date	01 Juin 2026

1. Contexte général

Dans le cadre du projet BASSMA Empowering Women, mis en œuvre par l'Association Initiative pour la solidarité sociale avec l'appui de ses partenaires, le projet vise à renforcer l'autonomisation économique des femmes rurales à travers l'accompagnement, la structuration et le développement des coopératives féminines dans les zones touchées par le séisme.

Les coopératives bénéficiaires exercent dans plusieurs secteurs d'activités, notamment l'artisanat, l'apiculture, capriculture, l'aviculture et d'autres activités génératrices de revenus. Afin d'assurer un environnement de travail adapté, sécurisé et conforme aux besoins de production, il est nécessaire de réaliser un diagnostic technique des locaux utilisés ou destinés à être utilisés par les coopératives.

Ce diagnostic permettra d'évaluer l'état actuel des locaux, d'identifier les besoins en construction, aménagement, électricité, eau, sécurité et conditions minimales de fonctionnement, puis de proposer des recommandations techniques chiffrées et priorisées.

2. Objet de la mission

La présente mission a pour objet de recruter un ingénieur en génie civil chargé de réaliser des visites techniques auprès des coopératives bénéficiaires du projet BASSMA Empowering women, afin d'établir un diagnostic détaillé de l'état des locaux et des besoins en travaux.

La mission devra aboutir à l'élaboration d'un rapport technique par coopérative, ainsi qu'un rapport consolidé global présentant les besoins prioritaires en construction, aménagement, électricité et eau.

3. Objectif général

Évaluer l'état technique des locaux des coopératives bénéficiaires du projet BASSMA et proposer des solutions adaptées pour permettre leur bon fonctionnement dans des conditions sécurisées, dignes et opérationnelles.

4. Objectifs spécifiques

L'ingénieur en génie civil aura pour objectifs spécifiques de :

- Réaliser un état des lieux technique des locaux des coopératives bénéficiaires.
- Identifier les besoins en construction, réhabilitation, aménagement ou extension.
- Évaluer les besoins liés à l'électricité, à l'eau, à l'assainissement et à la sécurité.
- Vérifier l'adéquation des locaux avec les activités économiques prévues par chaque coopérative.
- Proposer des recommandations techniques réalistes, faisables et adaptées au contexte local.
- Prioriser les interventions selon l'urgence, la faisabilité, le budget et l'impact sur l'activité.
- Préparer un rapport détaillé avec photos, constats, recommandations et estimation des besoins.

5. Portée de la mission

La mission concernera les coopératives bénéficiaires du projet BASSMA situées dans les zones d'intervention du projet, Alhaouz et chichaoua.

L'ingénieur devra visiter les locaux existants et en cours de réalisation pour chaque coopérative, en coordination avec l'équipe projet, les représentantes des coopératives et les autorités ou parties prenantes locales lorsque nécessaire.

Les aspects à évaluer comprennent notamment :

5.1. État général du local

- État des murs, sols, plafonds et toitures.
- Présence de fissures, infiltrations, humidité ou dégradations visibles.
- Solidité apparente de la structure.
- Accessibilité du local.
- Sécurité générale du bâtiment.
- Besoin en rénovation, aménagement ou construction total ou complémentaire.

5.2. Besoins en construction et aménagement

- Construction de murs, cloisons ou espaces de stockage.
- Réhabilitation de sols, plafonds, portes ou fenêtres.

- Travaux de peinture ou finition.
- Aménagement d'espaces de production.
- Aménagement d'espaces de stockage.
- Aménagement d'espaces d'accueil ou de formation si nécessaire.
- Adaptation du local au type d'activité de la coopérative.

5.3. Besoins en électricité

- Disponibilité ou absence d'installation électrique.
- État du câblage apparent.
- Besoin en prises électriques, éclairage, tableau électrique ou raccordement.
- Sécurité de l'installation électrique.
- Besoins spécifiques selon les équipements prévus pour la coopérative.

5.4. Besoins en eau et assainissement

- Présence ou absence d'accès à l'eau.
- État des installations existantes.
- Besoin en raccordement, robinetterie, évier ou système d'évacuation.
- Besoin en sanitaires si nécessaire.
- Conditions d'hygiène liées à l'activité de la coopérative.

5.5. Sécurité et fonctionnalité

- Ventilation et aération.
- Éclairage naturel et artificiel.
- Conditions d'hygiène.
- Sécurité des accès.
- Risques potentiels pour les bénéficiaires.
- Capacité du local à accueillir l'activité économique prévue.

6. Missions et responsabilités de l'ingénieur

L'ingénieur en génie civil aura pour principales missions de :

1. Participer à une réunion de cadrage avec l'équipe projet BASSMA afin de comprendre les objectifs, les zones d'intervention, les coopératives ciblées et les attentes de la mission.
2. Élaborer une grille de diagnostic technique validée par l'équipe projet avant le démarrage des visites.
3. Effectuer des visites terrain auprès des coopératives bénéficiaires.
4. Réaliser une inspection technique de chaque local.
5. Prendre des photos justificatives de l'état des lieux.
6. Échanger avec les représentantes des coopératives afin de comprendre leurs besoins liés à l'activité.
7. Identifier les besoins urgents, prioritaires et secondaires.
8. Proposer des solutions techniques adaptées au contexte rural, au budget disponible et à la nature de chaque activité.
9. Préparer une estimation indicative des travaux nécessaires, lorsque cela est possible.
10. Produire un rapport individuel par coopérative comprenant les constats, les besoins, les recommandations et les priorités.
11. Préparer un rapport consolidé global présentant l'ensemble des besoins identifiés par coopérative et par catégorie : construction, électricité, eau, assainissement, sécurité et aménagement.
12. Présenter les résultats de la mission à l'équipe projet et intégrer les remarques avant la validation finale du rapport.

7. Livrables attendus

L'ingénieur devra fournir les livrables suivants :

Livrable 1 : Grille de diagnostic technique

Une grille simple et structurée permettant d'évaluer chaque local selon les critères suivants :

- État général du local.
- Besoins en construction.
- Besoins en aménagement.
- Besoins en électricité.

- Besoins en eau et assainissement.
- Besoins en sécurité.
- Niveau d'urgence.
- Recommandations.
- Photos.

Livrable 2 : Rapport technique par coopérative

Chaque rapport devra comprendre :

- Nom de la coopérative.
- Localisation.
- Secteur d'activité.
- Description du local.
- État actuel du local.
- Constats techniques.
- Besoins identifiés.
- Recommandations techniques.
- Niveau de priorité des travaux.
- Photos avant intervention.
- Estimation indicative des besoins ou des travaux, si possible.

Livrable 3 : Tableau consolidé des besoins

Un tableau global regroupant toutes les coopératives visitées avec :

Coopérative	Localisation	Activité	Travaux : Aménagement /construction	Électricité	Eau	Priorité	Remarques

Livrable 4 : Rapport final consolidé

Un rapport final global comprenant :

- Introduction.
- Méthodologie utilisée.
- Nombre de coopératives visitées.
- Résumé des principaux constats.
- Analyse des besoins par type d'intervention.
- Priorisation des travaux.
- Recommandations générales.
- Annexes photos.
- Tableau récapitulatif des besoins.

8. Méthodologie proposée

La mission devra être menée selon une approche participative et terrain.

L'ingénieur devra :

- Travailler en coordination avec l'équipe projet BASSMA.
- Organiser les visites selon un planning validé à l'avance.
- Utiliser une grille de diagnostic uniforme pour toutes les coopératives.
- Documenter chaque visite avec des photos.
- Échanger avec les coopératives pour comprendre l'usage prévu du local.
- Proposer des solutions réalistes, adaptées et économiquement faisables.
- Classer les besoins selon trois niveaux de priorité.

8.1. Priorité 1 : Urgent

Travaux nécessaires pour la sécurité, l'accès à l'eau, l'électricité ou le démarrage immédiat de l'activité.

8.2. Priorité 2 : Important

Travaux nécessaires pour améliorer les conditions de travail, l'organisation de l'espace ou la qualité de production.

8.3. Priorité 3 : Complémentaire

Travaux utiles mais non indispensables au démarrage de l'activité.

9. Durée de la mission

La durée prévisionnelle de la mission sera définie selon le nombre de coopératives à visiter et leur localisation géographique.

À titre indicatif, la mission pourra s'étaler sur une période de 15 jours, comprenant :

- Réunion de cadrage.
- Préparation de la grille de diagnostic.
- Visites terrain.
- Analyse des données collectées.
- Élaboration des rapports.
- Présentation des résultats à l'équipe projet.
- Finalisation des livrables.

Le calendrier définitif sera arrêté en coordination avec l'équipe projet.

10. Critères de sélection

1. Formation et qualification technique — 15 points

Critère	Points
Ingénieur spécialisé, technicien ou équivalent en génie civil, bâtiment, construction, travaux publics ou domaine similaire	8 pts
Connaissance des bases de construction, réhabilitation, aménagement, électricité bâtiment, eau et assainissement	4 pts
Formation complémentaire ou certificat lié au bâtiment, sécurité, chantier ou diagnostic technique	3 pts

2. Expérience professionnelle similaire — 15 points

Critère	Points
Expérience confirmée en diagnostic, suivi ou contrôle de travaux de bâtiment	4 pts
Expérience dans la réhabilitation, aménagement ou construction de locaux professionnels, associatifs ou communautaires	3 pts
Expérience dans l'estimation des besoins en matériaux, travaux et équipements de base	4 pts
Expérience en milieu rural ou zones difficiles d'accès	3 pts
Expérience avec des associations, ONG, coopératives ou projets de développement	1 pts

3. Capacité à réaliser un diagnostic technique complet — 15 points

Critère	Points
Capacité à analyser l'état général d'un local : murs, toiture, sol, fissures, humidité, accès, ventilation	3 pts
Capacité à identifier les besoins en construction, réhabilitation et aménagement	2 pts
Capacité à évaluer les besoins en électricité de base : éclairage, prises, tableau, sécurité apparente	2 pts
Capacité à évaluer les besoins en eau, sanitaires, évacuation et hygiène	2 pts
Capacité à identifier les risques de sécurité pour les bénéficiaires	2 pts
Capacité à prioriser les interventions selon l'urgence et l'impact sur l'activité	4 pts

4. Qualité de la méthodologie proposée — 15 points

Critère	Points
Méthodologie claire pour les visites terrain	4 pts
Proposition d'une grille de diagnostic structurée	3 pts
Approche participative avec les coopératives et l'équipe projet	2 pts
Prise de photos, collecte de données et documentation des constats	2 pts
Capacité à produire un tableau consolidé des besoins	2 pts
Organisation du planning et respect des délais	2 pts

5. Qualité des livrables et capacité rédactionnelle — 10 points

Critère	Points
Capacité à rédiger un rapport technique clair et structuré	4 pts
Capacité à formuler des recommandations précises et compréhensibles	2 pts
Capacité à présenter les besoins sous forme de tableau synthétique	2 pts
Capacité à joindre des photos, observations et priorités par coopérative	2 pts

6. Offre financière — 30 points

Critère	Points
Offre financière claire et détaillée	10 pts
Coût raisonnable par rapport au volume de travail	10 pts
Cohérence entre l'offre financière, la méthodologie et les livrables proposés	10 pt

Grille de notation :

Critère d'évaluation	Points
Formation et qualification technique	15 pts
Expérience professionnelle similaire	15 pts
Capacité à réaliser un diagnostic technique complet	15 pts
Qualité de la méthodologie proposée	15 pts
Qualité des livrables et capacité rédactionnelle	10 pts
Offre financière	30 pts
Total	100 pts

10. Profil recherché

Le candidat devra répondre au profil suivant :

- **Ingénieur** en génie civil, bâtiment, construction, travaux publics ou domaine similaire.
- Expérience confirmée dans le diagnostic technique de bâtiments ou locaux professionnels.
- Bonne connaissance des travaux de construction, rénovation, aménagement, électricité de base et eau/assainissement.
- Capacité à réaliser des constats techniques clairs et pratiques.
- Capacité à préparer des rapports techniques structurés.
- Expérience dans des projets associatifs, communautaires, ruraux ou de développement local souhaitable.
- Bonne capacité de communication avec les populations locales, notamment les femmes bénéficiaires.
- Disponibilité pour effectuer des déplacements terrain.
- Maîtrise du français et de l'arabe dialectal. La maîtrise de l'amazigh serait un atout selon les zones d'intervention.
- Capacité à travailler dans des zones rurales et parfois difficiles d'accès.

11. Compétences attendues

L'ingénieur devra démontrer les compétences suivantes :

- Analyse technique des bâtiments.
- Identification des risques liés aux constructions.
- Estimation des besoins en travaux.
- Lecture simple des besoins d'aménagement.
- Sens de l'observation.
- Rigueur dans la collecte des données.
- Capacité à produire des rapports clairs.
- Respect des délais.
- Autonomie et organisation.
- Sensibilité au travail avec les communautés rurales et les coopératives féminines.

12. Dossier de candidature

Les candidats intéressés devront soumettre :

- Un CV détaillé.
- Une copie du diplôme ou attestation de formation.
- Des références de missions similaires.
- Une offre technique décrivant la méthodologie proposée.
- Une offre financière détaillée incluant les honoraires journaliers ou forfaitaires.
- La disponibilité pour la période de réalisation de la mission.

13. Critères d'évaluation des candidatures

Critère	Pondération
Offre technique	70 %
Offre financière	30 %
Total	100 %

14. Conditions de réalisation

L'ingénieur sélectionné travaillera sous la supervision directe de l'équipe projet BASSMA.

L'Association Initiative pour la solidarité sociale facilitera :

- La liste des coopératives à visiter.
- Les contacts des représentantes des coopératives.
- La coordination avec les équipes terrain.
- Les informations disponibles sur les activités prévues pour chaque coopérative.

L'ingénieur devra assurer :

- Sa disponibilité pendant toute la durée de la mission.
- Le respect du planning validé.
- La qualité technique des livrables.
- La confidentialité des informations collectées.
- Le respect des bénéficiaires et des communautés locales.

15. Clauses éthiques et protection des bénéficiaires

L'ingénieur devra respecter les principes suivants :

- Respecter la dignité, la sécurité et la confidentialité des bénéficiaires.
- Ne pas prendre de photos de personnes sans leur consentement.
- Ne pas créer de fausses attentes auprès des coopératives concernant la réalisation automatique des travaux.
- Communiquer clairement que la mission consiste à établir un diagnostic technique et non à valider directement un financement.
- Adopter une attitude professionnelle, respectueuse et neutre.
- Signaler à l'équipe projet tout risque technique ou sécuritaire urgent constaté lors des visites.

16. Résultats attendus

À la fin de la mission, l'Association devra disposer de :

- Une vision claire de l'état des locaux des coopératives bénéficiaires.
- Une identification précise des besoins en construction, électricité, eau et aménagement.
- Une priorisation des interventions à réaliser.
- Un support technique fiable pour la prise de décision.
- Une base documentaire utile pour la planification budgétaire, la mobilisation des fournisseurs et la justification auprès des partenaires ou bailleurs.

17. Modalités de paiement

Les modalités de paiement seront définies dans le contrat de prestation.

À titre indicatif, le paiement pourra être effectué comme suit :

- 30 % à la signature du contrat et après validation du planning de mission.
- 70 % après validation du rapport final consolidé par l'Association Al Mobadara.

18. Propriété des livrables

Tous les rapports, photos, tableaux, données et documents produits dans le cadre de cette mission seront la propriété exclusive de l'Association et du projet BASSMA.

L'ingénieur ne pourra pas utiliser, partager ou publier ces documents sans autorisation écrite préalable de l'Association.

19. Date limite et lieu de dépôt des candidatures

Les candidatures doivent être envoyées à l'adresse suivante :

Logisticien.ew@almobadara.org

Avec comme objet :

Candidature – Ingénieur Génie Civil – Projet BASSMA

Date limite de dépôt :

17 Mai 2026

Annexe 1 : L'offre financière

Service	Unité	Quantité	PU HT	Prix total HT
Diagnostic des coopératives				
Transport				
Repas				
livrable				
TOTAL HT				

Annexe 2 : Modèle de grille de diagnostic technique

Rubrique	Points à vérifier	Constat	Niveau de priorité	Recommandations
État général	Murs, sols, plafonds, toiture, fissures, humidité, accessibilité		Urgent / Important / Complémentaire	
Construction / Aménagement	Cloisons, stockage, espace de production, portes, fenêtres, peinture, finition		Urgent / Important / Complémentaire	
Électricité	Raccordement, tableau électrique, prises, éclairage, sécurité du câblage		Urgent / Important / Complémentaire	
Eau / Assainissement	Accès à l'eau, évacuation, robinetterie, sanitaires, hygiène		Urgent / Important / Complémentaire	
Sécurité	Ventilation, aération, éclairage, accès, risques potentiels		Urgent / Important / Complémentaire	
Adéquation activité	Compatibilité entre local, activité économique et équipements prévus		Urgent / Important / Complémentaire	

Annexe 3 : Modèle de rapport technique par coopérative

Le rapport technique par coopérative pourra être structuré comme suit :

- 1. Informations générales : nom de la coopérative, localisation, secteur d'activité, nombre de bénéficiaires, personne contact.
- 2. Description du local : statut du local, superficie approximative, usage prévu, accessibilité.
- 3. État actuel : murs, toiture, sols, ventilation, éclairage, sécurité, eau, électricité.
- 4. Constats techniques : dégradations, risques, insuffisances, points de vigilance.
- 5. Besoins identifiés : construction, aménagement, électricité, eau, assainissement, sécurité.
- 6. Recommandations techniques : interventions proposées, priorisation et justification.
- 7. Estimation indicative : nature des travaux, quantités approximatives si possible, estimation budgétaire indicative.
- 8. Annexes photos : photos avant intervention, localisation et observations.